

Ville de Dudelange – OGBL

Signature de la Charte de coopération et de qualité du service public

Conférence de presse du 12 février 2026

Communiqué

Dans le cadre du renforcement du dialogue social au sein de l'administration communale de Dudelange, la Ville de Dudelange et l'OGBL ont ratifié le 12 février 2026 la Charte de coopération et de qualité du service public.

Les principes fondamentaux de cette charte consacrent la collaboration entre les partenaires pour garantir un bon fonctionnement des services communaux, la promotion du respect mutuel et le soutien du dialogue social.

Article 2 – Reconnaissance du rôle des délégations du personnel

Les signataires réaffirment en particulier le **droit d'initiative de la délégation du personnel** sur les questions relevant de ses attributions légales ainsi que **la garantie que ladite délégation puisse exercer ses missions en toute indépendance**, comme le prévoit le Code du travail luxembourgeois et le statut des fonctionnaires et employé·es communaux·ales.

Concernant le **Règlement d'Ordre Intérieur (article 3)**, il intègre la promotion « d'un environnement de travail garantissant la santé, la sécurité et le bien-être des agent·es communaux·ales » tout comme « la prévention du harcèlement sur le lieu de travail ».

Article 4 : Respect du droit à la déconnexion

Dans l'article 4 de la charte de coopération, les signataires s'engagent à mettre en place une procédure interne, en codécision avec les délégations du personnel, destinée à

encadrer et à agir de manière préventive sur les dangers de l'hyperconnexion, mettant en avant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Cette charte est conclue pour une durée de 5 ans, renouvelable par reconduction tacite.

--

Pour la Ville de Dudelange

Le collège des bourgmestre et échevin-es de la Ville de Dudelange

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin-es

Pour l'OGBL (Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg)

Nora Back, présidente de l'OGBL

Alain Rolling, secrétaire central, syndicat Service Public

Pascal Poull, vice-président du syndicat Service Public, président de la délégation des fonctionnaires et employé-es communaux-ales

Christiane Kauffmann, membre du syndicat Service Public, présidente de la délégation des salarié-es